

Paris, le 17 septembre 2024
Communiqué de presse

Protection sociale des travailleurs non-salariés : Swiss Life France et Lilycare créent le premier indice de vulnérabilité

Qu'ils soient à la tête d'une TPE ou qu'ils exercent en tant qu'indépendant, les entrepreneurs sont confrontés à un double enjeu : maintenir leur niveau de revenus en cas d'arrêt de travail consécutif à un aléa de la vie, et anticiper la forte baisse de revenus à la retraite.

Dans un contexte où le nombre d'arrêts de travail connaît une hausse importante et le financement des retraites reste un sujet permanent, la question de la protection sociale¹ demeure une boîte noire pour nombre d'entrepreneurs. C'est particulièrement le cas pour les travailleurs non-salariés : 72 % des dirigeants de TPE et 67 % des indépendants (professions libérales, chefs d'entreprise sans salariés, micro-entrepreneurs, etc.) admettent avoir du mal à maîtriser ce sujet. Cette méconnaissance induit un fort sentiment de vulnérabilité : ainsi, l'on constate que 83 % des dirigeants de TPE et 76 % des indépendants se sentent vulnérables en matière de protection sociale. Cet indice de vulnérabilité, élaboré par Swiss Life France et Lilycare, prend à la fois en compte le sentiment de vulnérabilité des travailleurs non-salariés, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et les appréhensions inhérentes et enfin, la méconnaissance des enjeux de protection sociale.

Les principaux enseignements de l'étude "Indice de vulnérabilité des travailleurs non-salariés" menée par OpinionWay pour Swiss Life France et Lilycare auprès de dirigeants d'entreprise (de 1 à 9 salariés) et d'indépendants (professions libérales, chefs d'entreprise sans salariés, micro-entrepreneurs, etc.) en juin 2024.

1) Un fort sentiment de vulnérabilité ressenti par les travailleurs non-salariés.

- 87 % des dirigeants de TPE et 84 % des indépendants déclarent se sentir vulnérables de manière générale.
- La complexité du sujet de la protection sociale favorise ce sentiment de vulnérabilité : 83 % des dirigeants de TPE et 76 % des indépendants et autres professions libérales se disent vulnérables en matière de protection sociale. Ce sentiment de vulnérabilité a été amplifié par la dégradation des conditions de travail induite par la crise sanitaire de la Covid-19.

¹ La protection sociale, en assurance, permet d'être couvert en santé via la complémentaire santé, plus communément appelée "mutuelle" ; de se prémunir des aléas de la vie avec une couverture en prévoyance couvrant l'incapacité, l'invalidité et le décès ; enfin, elle permet également de préparer sereinement sa retraite grâce aux produits d'épargne retraite pour se constituer un complément de revenus.

- L'étude relève un ressenti plus vif chez les moins de 40 ans : 93 % des dirigeants de TPE et 80 % des indépendants – de cette tranche d'âge – témoignent de leur vulnérabilité en matière de protection sociale.
- La crainte de la perte de revenus à la retraite entraîne également un fort sentiment de vulnérabilité chez 80 % des dirigeants et 78 % des indépendants interrogés.
- Seuls 59 % des dirigeants de TPE et 45 % des indépendants déclarent avoir souscrit un contrat de prévoyance. Plus rares sont ceux qui pensent à anticiper leur retraite : seul un tiers des indépendants (33 %) et près de la moitié des dirigeants (49 %) ont souscrit à un contrat de retraite supplémentaire.
- 84 % des sondés estiment être moins avantagés que les salariés dans le niveau de protection sociale.

2) Un sentiment de vulnérabilité qui peut s'expliquer par une difficile expérience de prise en charge et des garanties insuffisantes face aux risques auxquels ces travailleurs sont exposés.

- 60 % des dirigeants employant 1 à 9 salariés et 55 % des indépendants ayant déjà eu un arrêt de travail ont rencontré des difficultés pour leur prise en charge.
- Lorsqu'on les interroge sur les difficultés rencontrées et les appréhensions inhérentes, les réponses sont les suivantes :
 - 60 % des dirigeants de TPE et 45 % des indépendants évitent certaines activités risquées pour prévenir ou réduire le nombre et la durée d'éventuels arrêts de travail.
 - 77 % des dirigeants de TPE et 74 % des indépendants déclarent que la perspective d'un arrêt de travail de longue durée leur fait peur.
- Au-delà de la difficulté de prise en charge, c'est aussi le niveau de couverture qui est jugé insuffisant (faiblesse de la couverture des prestations de la Sécurité sociale ou des régimes de prévoyance de base). Près de 90 % des travailleurs non-salariés interrogés jugent que leur couverture actuelle est insuffisante pour les protéger pour, *a minima*, un besoin qui pourrait les concerner à l'avenir : arrêt de travail (81 % des dirigeants et 83 % des indépendants), situation d'invalidité (76 % des dirigeants et 81 % des indépendants), décès (76 % des dirigeants et 82 % des indépendants).

3) Le manque d'informations et la méconnaissance des enjeux liés à la protection sociale des travailleurs non-salariés ont un impact direct sur leur capacité à bien se protéger et à opter pour des solutions adaptées à leur situation spécifique.

- À peine un répondant sur deux déclare se sentir bien informé, connaître ses droits en matière de protection sociale : 48 % des dirigeants, 44 % des indépendants. Cette méconnaissance est renforcée par la difficulté qu'ont les travailleurs non-salariés à s'approprier ce sujet : 78 % des dirigeants et 69 % des indépendants.
- 69 % des indépendants souhaiteraient mieux comprendre les enjeux relatifs à la protection sociale. Les dirigeants expriment plus d'intérêt : 78 % d'entre eux se disent intéressés.

- Les indépendants sont aussi moins nombreux à affirmer vouloir bénéficier d'informations sur les couvertures possibles en santé et prévoyance et le dispositif de retraite supplémentaire : 64 % pour les indépendants vs 75 % pour les dirigeants.

Pierre François, directeur général de SwissLife Prévoyance et Santé, a déclaré :

« Les résultats de cette étude révèlent la forte vulnérabilité des TNS (incluant les dirigeants d'entreprise et les indépendants). Pour nous assureurs, l'enjeu principal réside en un accompagnement personnalisé pour répondre à leurs besoins spécifiques : l'offre de prévoyance proposée doit être, de facto, réellement modulable. De plus, nous devons redoubler d'effort de pédagogie auprès de cette cible y compris dans le cadre de la préparation de leur retraite. Dans ce contexte, je suis convaincu que Swiss Life, de par la qualité reconnue de son offre, associée à l'expertise de ses réseaux orientés vers le conseil, dispose de réels atouts pour répondre à leurs attentes. Notre ambition, en nous positionnant résolument du côté des entrepreneurs, est de construire, avec eux, leur confiance financière afin qu'ils puissent vivre en toute liberté de choix. »

Sonia Elmlinger, directrice générale de Social Care Consulting et de Lilycare.fr a déclaré :

« Cette étude met en lumière les domaines où les travailleurs non-salariés sont les plus vulnérables en matière de protection sociale. L'indice de vulnérabilité de la protection sociale des TNS est un outil essentiel pour informer, protéger et améliorer leur situation. S'ils sont mieux sensibilisés à leur propre protection, ils pourront prendre des mesures pour améliorer leur couverture. Protéger les entrepreneurs, c'est protéger la société. »

Éléonore Quarré, responsable des études Société – Pôle Opinion chez OpinionWay a déclaré :

« Le sentiment de vulnérabilité qui ressort de cette étude est écrasant. Il est particulièrement frappant de voir que c'est le cas pour tous les travailleurs non-salariés, peu importe leur profil. Qu'ils soient à la tête d'une TPE ou qu'ils travaillent en indépendants, qu'ils aient été déjà confrontés à des difficultés de prise en charge ou non, ils se sentent massivement désavantagés en matière de protection sociale. L'idée qu'ils seraient lésés par rapport aux travailleurs salariés est largement partagée. Pourtant, les TNS représentent plus de 10 % des actifs, c'est considérable. D'évidence, il y a un enjeu de pédagogie important pour enrayer cette situation. »

Méthodologie

Cette étude évalue le sentiment de vulnérabilité que les dirigeants d'entreprise et les indépendants ressentent en matière de protection sociale.

Elle a été menée auprès d'un échantillon de 673 TNS dont 373 indépendants et 300 dirigeants d'entreprise (de 1 à 9 salariés).

La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement selon le secteur d'activité et la taille d'entreprise.

L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) entre le 29 avril et le 12 mai 2024.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance-vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages.

Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel. Grâce à un conseil personnalisé, fondé sur la proximité, l'écoute et la pédagogie, nous construisons chaque jour une relation de confiance avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises.

En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix. www.swisslife.fr

À propos de la raison d'être de Swiss Life

« Permettre à chacun de vivre selon ses propres choix »

Swiss Life s'est dotée, en 2019, d'une raison d'être qui résonne avec un besoin universel : chacun veut avoir la liberté de décider de sa vie. C'est parce que son offre vient soutenir ces aspirations élémentaires que le choix de Swiss Life s'est porté sur cette notion. En effet, les clients de Swiss Life souscrivent des contrats d'assurance qui, d'une part, offrent des possibilités et d'autre part, des aides concrètes pour pouvoir vivre et décider en toute confiance, quoi qu'il arrive. De surcroît, Swiss Life a toujours fait de l'accompagnement de ses clients, sur le long terme, un engagement fort. Par son savoir-faire et le conseil délivré, par son offre en épargne, retraite, gestion de patrimoine, santé, prévoyance, et dommages, Swiss Life apporte à ses clients des réponses concrètes à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations.

[Les derniers articles de Swiss Life sur la liberté de choix](#)

À propos de Lilycare

Cofondée en 2023 par Sonia Elmlinger et Yannick Nold, Lilycare est une plateforme de courtage en ligne de contrats de prévoyance et de complémentaire santé à destination des petites entreprises, des travailleurs non-salariés et des indépendants. Sa mission : rendre la souscription de contrats de protection sociale - mutuelle santé et prévoyance – simple, rapide et accessible à tous les travailleurs non-salariés. Pour y parvenir, Lilycare sélectionne les contrats de mutuelle santé et prévoyance chez les meilleurs assureurs du marché et aide ensuite les indépendants à choisir et à souscrire en ligne l'offre qui leur convient le mieux à travers des conseils personnalisés. Startup de l'insurtech Lilycare, ambitionne de créer la marketplace de référence de l'assurance de personnes en proposant des sélections d'offres additionnelles de prévention.

Contacts presse Swiss Life France :

Véronique Eriaud – 06 18 64 33 19 – veronique.eriaud@swisslife.fr

Pascale Nesci – 06 33 97 35 69 – pascale.nesci@swisslife.fr

Laure Curien – 06 77 74 82 70 – lcurien@lebureaudecom.fr

Contacts presse Lilycare :

Farah Achab – 06 64 37 85 22 – farah@guardians-relations-presse.com

Myriam Baghdadi – 06 36 17 90 64 – myriam@guardians-relations-presse.com